

PLANIFICATEUR / COORDONNATEUR / RÉGULATEUR RESSOURCES



>> DÉFINITION DU MÉTIER

Le planificateur / coordonnateur / régulateur ressources met à **disposition** les équipes, installations et équipements nécessaires à la réalisation des activités. Il peut exercer ses activités pour le compte d'une compagnie aérienne, d'une entreprise d'assistance en escale ou d'un gestionnaire d'aéroport.

NB : Ce métier regroupe plusieurs emplois correspondant à différents niveaux de qualification définis dans les conventions collectives

>> EXEMPLES D'APPELLATIONS

Agent de planning, gestionnaire de ressources, Contrôleur Poste Contrôle Exploitation, agent PCA, agent de coordination régulation, coordonnateur ressources, coordonnateur d'exploitation, régulateur parking avion, régulateur, coordonnateur programme, coordonnateur piste, technicien supérieur d'exploitation, régulateur programme...

>> PRINCIPALES ACTIVITÉS¹

- **Planification et affectation** à moyen terme des ressources aéroportuaires, des équipes, personnels navigants et des ressources liées à la piste ou nécessaires à l'activité (avions, salles d'embarquement, banques d'enregistrement, tapis livraison bagages, aires de stationnement, passerelles, aires de trafic...)
- **Régulation et optimisation** des ressources aéroportuaires, liées à la piste et / ou des équipes et personnels navigants, et des avions en fonction des informations liées à l'exploitation
 - Mise à jour du programme d'affectation en fonction des contraintes et aléas de l'activité et des réglementations

1. En fonction de l'organisation de l'entreprise, les professionnels exercent tout ou partie des activités mentionnées et mobilisent les compétences et connaissances afférentes



- **Traitement de l'information** sur les ressources et les contraintes d'exploitation
 - Recueil d'information auprès de différentes catégories d'interlocuteurs
 - Traitement de l'information
 - Mise à jour des systèmes d'information
 - Diffusion de l'information aux interlocuteurs concernés : assistants, compagnies aériennes, services internes de gestion, agents de relève, passagers...
 - Traitement des dysfonctionnements et proposition d'actions correctives
 - Détection et signalement des dysfonctionnements et pannes matérielles
- **Etablissement des pièces nécessaires à la facturation**

PRINCIPAUX SAVOIR-FAIRE

- **Mettre en œuvre les règles et procédures** liées à la **régulation de l'information**, des **ressources aéroportuaires**, des **ressources liées à la piste** et/ou des **équipes et personnels navigants**
- Réaliser l'**affectation**, la **régulation** et l'**optimisation** de ressources en combinant de **multiples paramètres** : contraintes réglementaires, procédures, contraintes techniques d'exploitation, contraintes commerciales, conditions météorologiques...
- **Hiérarchiser un volume important d'informations en identifiant** les informations essentielles à diffuser et en **sélectionnant les destinataires** concernés
- **Identifier les dysfonctionnements** dans la régulation des ressources, **en évaluer les impacts et définir les actions correctives** appropriées
- **Maîtriser les systèmes et logiciels informatiques** dédiés à l'**optimisation** et à l'**affectation** des ressources aéroportuaires, des avions, des ressources liées à la piste et / ou des équipes et personnels navigants
- **Maîtriser les systèmes d'information** dédiés à la **communication** au sein de l'**aéroport**
- **Communiquer efficacement en français et en anglais** avec **différentes catégories d'interlocuteurs** en adaptant **son registre** et **son comportement** et en **veillant à la qualité des relations professionnelles** au sein des **équipes** y compris en **situation dégradée**

DOMAINES DE CONNAISSANCES

- Environnement aéroportuaire et chaîne de services dans le transport aérien
- Réglementations applicables aux opérations aéroportuaires
- Réglementations applicables au personnel navigant ou au personnel au sol
- Opérations techniques
- Logiciels et systèmes informatiques dédiés à l'affectation des ressources aéroportuaires, des ressources liées à la piste et / ou des équipes et équipages
- Logiciels et systèmes d'information dédiés à la circulation de l'information au sein de l'aéroport
- Procédures et règles liées à l'affectation des ressources aéroportuaires, des ressources liées à la piste et / ou des équipes et équipages
- Contraintes commerciales de l'activité aéroportuaire
- Techniques de planification et d'optimisation des ressources
- Techniques de communication
- Anglais professionnel

CONDITIONS D'ACCÈS AU MÉTIER

Expérience professionnelle dans le domaine du transport aérien



SPÉCIFICITÉS DU MÉTIER

Le métier peut s'exercer dans des zones réglementées et nécessiter des autorisations administratives. Plusieurs **profils d'emploi** coexistent, avec des impacts sur le périmètre des activités mises en œuvre par les professionnels :

- des emplois tournés vers la **coordination des ressources aéroportuaires**,
- des emplois tournés vers la **planification et la régulation des activités des personnels navigants**,
- des emplois tournés vers **l'affectation et la régulation des équipes au sol**
- des emplois tournés vers **l'affectation et la régulation de la flotte d'avions**

Ces différents profils d'emploi nécessitent de mobiliser des connaissances techniques différenciées. Par ailleurs, en fonction des entreprises et de la nature des emplois occupés, différents niveaux de maîtrise de l'anglais peuvent être requis.

EXEMPLES DE DIPLÔMES ET CERTIFICATIONS EN LIEN AVEC LE MÉTIER²

Baccalauréat à BTS
Formation Technicien Aéronautique d'Exploitation (ENAC)
Formations ESMA (Technicien de Préparation des Vols, Technicien Spécialisé dans les Métiers de l'Aéroport, Agent Technique d'Exploitation)

PASSERELLES POSSIBLES

En fonction des profils et des projets des professionnels, des évolutions sont possibles au sein du métier et des passerelles en direction de différents métiers de l'aérien sont envisageables.

2. Ces diplômes sont appréciés mais ne sont pas requis pour une entrée dans le métier. Ils sont accessibles par la formation initiale, par la formation continue, ou par Validation des Acquis de l'Expérience.